



Conseil économique et social

Distr. générale
10 août 2016
Français
Original : anglais

Session de 2016

24 juillet 2015-27 juillet 2016

Débat de haut niveau

Compte rendu analytique de la 36^e séance

Tenue au Siège, à New York, le lundi 18 juillet 2016, à 9 heures.

Président : M. Oh Joon..... (République de Corée)

Sommaire

Ouverture du débat de haut niveau

Point 5 de l'ordre du jour : Débat de haut niveau

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (srcorrections@un.org).

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

16-12374 (F)



Merci de recycler



La séance est ouverte à 9 h 05.

Ouverture du débat de haut niveau

1. **Le Président** déclare ouvert le débat de haut niveau de la session de 2016 du Conseil économique et social, y compris la réunion ministérielle de trois jours du forum politique de haut niveau pour le développement durable, organisé sous les auspices du Conseil.

Point 5 de l'ordre du jour : débat de haut niveau

Déclaration du Président

2. **Le Président** déclare que le débat de haut niveau marque l'apogée d'une année de travail intensif du Conseil sur le thème de la mise en œuvre, en 2016, du programme de développement pour l'après-2015 : passer « des engagements aux résultats ». Le Conseil joue un rôle essentiel pour la réussite de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030; le travail accompli au cours de l'année écoulée a reflété des attentes plus importantes quant au fonctionnement du système multilatéral mondial en conformité avec la vision du Programme à l'horizon 2030.

3. L'année écoulée a également été très importante pour le forum politique de haut niveau, chargé d'un rôle essentiel en matière de suivi et d'examen des progrès dans le sens de la réalisation des objectifs de développement durable du Programme à l'horizon 2030 – année marquée, à cet égard, par la toute première réunion du forum depuis l'adoption du Programme. Le monde entier a observé la manière dont nous avons exploité cette précieuse opportunité. Une action concertée a été indispensable pour faire en sorte que le forum politique de haut niveau utilise tout son potentiel. Les participants doivent transmettre à leurs capitales respectives les enseignements tirés de ces débats, et œuvrer à la réalisation des objectifs avec une force renouvelée.

4. Le thème du forum politique de haut niveau de 2016 – à savoir l'obligation de n'abandonner personne – correspondait à la promesse solennelle faite au monde entier, lors de l'approbation du Programme à l'horizon 2030. Pour tenir cette promesse, nous devons répondre à un certain nombre de questions critiques – notamment l'identification et la prise en charge de tous ceux qui sont encore distancés dans ce processus, ou encore de quelle manière garantir des progrès pour la réalisation de l'ensemble des objectifs, car il importe tout autant de n'oublier aucun de ces objectifs que de ne laisser personne à la traîne.

5. Le Président dit toute sa gratitude aux 22 États Membres qui, lors du forum politique de haut niveau, présenteront leur premier examen national volontaire du Programme réalisable à l'horizon 2030. Cet examen par des pairs sera une occasion exceptionnelle de tirer des enseignements précieux de ce qui a bien fonctionné, et de coopérer afin de résoudre les problèmes de mise en œuvre rencontrés en chemin.

6. Le forum politique de haut niveau doit faire office de système d'alerte rapide pour assurer l'action collective des États et l'adapter éventuellement à la réalisation du Programme à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable, dont l'approbation en tant que modèle de développement partagé au niveau mondial a constitué une remarquable réussite. L'engagement de l'ensemble des acteurs et des principaux groupes concernés est indispensable à la réussite du forum, tandis que l'opinion et l'expérience des acteurs non étatiques viendront enrichir le débat. Considérant que l'actuel forum a défini le cap pour l'avenir, le Président invite les participants à veiller à ce que le mandat et les promesses du forum soient remplis et à s'encourager les uns les autres à atteindre les objectifs de développement durable et à réaliser le Programme à l'horizon 2030.

Déclaration du Président de l'Assemblée générale

7. **M. Lykketoft** (Danemark), Président de l'Assemblée générale, déclare que l'espérance incroyable qui a germé lors de l'adoption, par l'Assemblée générale, du Programme de développement durable à l'horizon 2030, est plus forte que jamais. Il n'y a pas d'autre voie possible pour notre planète : le Programme à l'horizon 2030 constitue le meilleur cadre possible pour la prévention de changements climatiques catastrophiques, pour mettre un terme à la pauvreté, faire progresser la prospérité de tous et assurer la paix et la justice dans le monde entier. La crise humanitaire mondiale, la montée du terrorisme et des violences extrémistes, la tragédie des migrants et des réfugiés et la montée du populisme et de l'intolérance ne doivent pas saboter les objectifs de développement durable : tout cela doit, au contraire, en renforcer l'importance.

8. Par conséquent, il est crucial que tous ceux en mesure de le faire affirment haut et fort que la réalisation des objectifs de développement durable est possible, et qu'en fait, cela devienne même incontournable grâce à l'alliance de l'ambition politique, de partenariats multipartites et d'un engagement sans relâche. Le forum politique de haut niveau a un rôle essentiel à jouer dans ce processus : le forum doit renforcer l'élan global et croissant dans le sens

du changement et mettre en lumière l'ensemble des innovations technologiques, financières et scientifiques qui en sont le fondement. Le véritable potentiel du forum apparaît désormais au grand jour. Le Président de l'Assemblée générale se dit encouragé par le fait que 22 pays se soient portés volontaires pour procéder à un examen national et aient instamment demandé aux autres nations de faire de même; le Président de l'Assemblée générale est également encouragé par le degré d'intérêt porté au forum et par le caractère intégrant et participatif de bon nombre de ses sessions.

9. Il convient au plus haut point de commencer l'ère des objectifs de développement durable par la volonté de ne laisser personne sur le bord du chemin : cette idée est d'ailleurs en résonance avec les trois piliers de l'action des Nations Unies. Il est évident que les inégalités, l'exclusion et le chômage des jeunes sont quelques-uns des principaux facteurs qui menacent la paix et la sécurité, et que la non-discrimination et la mise en avant de tous ceux qui sont encore en retard sont essentielles à la réalisation des objectifs.

10. Pour les États Membres, les exigences sont également évidentes : les États doivent se prononcer clairement contre l'intolérance, la discrimination et les inégalités; ils doivent modifier les législations, les institutions et les politiques qui divisent les sociétés et marginalisent les groupes et les pays les plus vulnérables; les États doivent également s'attaquer à l'impunité, à la corruption et à la fraude fiscale au niveau mondial – autant d'éléments qui portent atteinte à la confiance des peuples dans la politique et les institutions; les États doivent également s'engager dans des voies qui favorisent l'égalité sociale; enfin, les États doivent mettre en place des cadres juridiques et réglementaires favorisant l'investissement « vert », qui est le meilleur investissement pour tous.

11. Les Nations Unies ont également des obligations très claires. Les problèmes bureaucratiques qui se posent à l'intérieur des différents départements, institutions, fonds et programmes et les opposent doivent disparaître; des ressources plus importantes s'imposent pour la médiation, la prévention et la consolidation de la paix; enfin, l'intégration, la collaboration et les partenariats doivent constituer le mode opératoire de l'ensemble du système des Nations Unies.

12. Si l'Assemblée générale contribue effectivement à la réalisation et au suivi du Programme à l'horizon 2030, certains de ses débats n'ont pas eu la souplesse qu'ils auraient dû avoir. Après les réalisations considérables et

collectives de 2015, toutes les délégations avaient le devoir de préserver l'intégrité et l'ambition du Programme à l'horizon 2030 et de se consacrer véritablement à l'apport d'une vraie valeur ajoutée; à cet égard, l'instrument que constitue le forum politique de haut niveau doit être totalement responsable, totalement exploité et encore amélioré. Il importe de se rappeler que le changement, aux niveaux national et local, doit absolument avoir lieu pour modifier la vie quotidienne des peuples, l'économie et l'environnement.

Déclaration du Secrétaire général adjoint

13. **Le Secrétaire général adjoint** note que le forum de 2015, qui s'est tenu peu de temps avant l'adoption du Programme à l'horizon 2030, a reconnu la nécessité d'imaginer de quelle manière les intervenants de 2030 jugeraient les réalisations accomplies. Les débuts prometteurs du forum de 2016 attestent de l'ambition de faire du forum politique de haut niveau un facteur clef de la réalisation des objectifs de développement durable.

14. La communauté internationale dispose de 15 ans pour concrétiser ses engagements ambitieux et novateurs : mettre un terme à l'extrême pauvreté, aux problèmes de faim et à la malnutrition, prévenir la mort de nouveau-nés et d'enfants de moins de cinq ans – ce qui est possible –, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées; instaurer des soins de santé universels et un enseignement primaire et secondaire gratuit pour tous; prévenir la discrimination à l'égard des femmes et des jeunes filles; enfin, assurer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et modifier les modes de consommation et de production non durables.

15. La liste des objectifs et des buts ambitieux est très longue. Au cours des négociations, les États Membres ont eu raison de ne pas réduire leurs ambitions importantes au plus petit dénominateur commun. Les questions d'approfondissement posées par le Président du Conseil et confirmées par le Président de l'Assemblée générale sont tout à fait pertinentes et doivent être traitées. La communauté internationale se doit de réaliser le Programme à l'horizon 2030 malgré des défis constants, de nouveaux obstacles et des problèmes imprévus – dont certains pointent déjà très clairement.

16. Il est encourageant de constater qu'un aussi grand nombre de pays ont, d'ores et déjà, sérieusement entamé le processus de mise en œuvre. Certains États s'inspirent des enseignements tirés des objectifs du Millénaire pour le

développement (les OMD) et de leur propre expérience, et commencent à intégrer les nouveaux objectifs à leur planification économique et sociale au niveau national. D'autres pays mettent en place, de manière constructive et créative, un cadre de mise en œuvre. En fait, tous les pays doivent accélérer cette mise en œuvre, car le passage des OMD aux objectifs de développement durable est un processus considérable. Les objectifs de développement durable sont universels, intégrés, indivisibles et se renforcent mutuellement. Ils exigent de nouveaux modes, dynamiques, de pensée, d'action, d'organisation, de communication et de collaboration aux niveaux national, régional et international.

17. Il nous faut également des modes clairs et fiables de mesure et de rapport des progrès. Le forum a un rôle unique et essentiel à jouer dans le suivi et l'examen de la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030. Bien que ce forum soit encore jeune, il donne déjà des résultats, et nous devons tirer parti de son énergie et de son potentiel. Étant donné la complexité de sa mission, le forum doit progresser par des ajustements – qui sont nécessaires, notamment en matière d'examen national volontaire –, et des enseignements doivent être tirés du passé pour faire en sorte que les processus de suivi et d'examen alimentent la mise en œuvre du Programme aux niveaux international, régional et national.

18. Tous les acteurs concernés doivent contribuer à maintenir l'élan du changement et veiller à ce que les enseignements déjà connus soient partagés et les meilleures pratiques imitées. Le Groupe des Nations Unies pour le développement veille à ce que le système des Nations Unies contribue à la mise en œuvre du Programme sur le terrain, au niveau des pays. Le dialogue mené récemment par le Conseil économique et social et l'apport de l'Équipe de conseillers indépendante ont utilement contribué à des progrès effectifs et cohérents.

19. Il importe de ne pas se faire d'illusions : le processus de mise en œuvre n'est pas facile. Nous allons rencontrer des difficultés pour mobiliser les ressources nécessaires; nous allons nous heurter à des obstacles en matière de coordination – horizontale et verticale; il y a des incertitudes dues au changement climatique, des fluctuations de l'économie mondiale et une gravité et une fréquence accrues des catastrophes. Il faut un nouveau type de « leadership », résolument engagé dans le changement, pour que le Programme à l'horizon 2030 soit véritablement innovant; à cet égard, le Secrétaire général adjoint se félicite de l'action de 22 pays de toutes les régions du monde, qui ont pris l'initiative de présenter les mesures

prises par leurs gouvernements et sociétés respectifs pour la réalisation du Programme à l'horizon 2030.

20. La réalisation des objectifs de développement durable est une tâche monumentale. À l'échelle du monde, il n'existe pas de pays qui donne à tous ses habitants une chance égale de satisfaire à leurs aspirations et de réaliser leur rêve. Tous les pays ont des problèmes de pauvreté et d'inégalité, ainsi que des problèmes environnementaux. Les défis sont différents selon les nations; il va être essentiel de modifier l'approche théorique et l'action concrète pour réaliser effectivement ce nouveau programme ambitieux. S'il importe, pour les gouvernements et les représentants de la société civile, du secteur privé et de la communauté scientifique, de partager les enseignements, les expériences et les problèmes, cela sera essentiel, également, pour les Nations Unies.

21. Le système des Nations Unies va continuer à soutenir les États Membres et déployer tous les efforts possibles pour les aider à changer la vie des peuples et le sort de la planète, et pour être à la hauteur du nouveau Programme de développement durable. Le système des Nations Unies coopèrera avec les États Membres afin d'améliorer progressivement les filières de participation des multiples acteurs concernés. Les Nations Unies aideront également les États à produire et analyser les données nécessaires à la prise de bonnes décisions, pour le bien de toutes les populations, et en particulier des catégories vulnérables et marginalisées.

22. Il est essentiel de n'abandonner personne en chemin : c'est l'objectif clef d'union lié au Programme à l'horizon 2030, un message de solidarité et le thème majeur du Forum de 2016. Aujourd'hui, les défis sont considérables : nous vivons tous dans un monde très agité, il y a de plus en plus d'incertitudes quant à l'avenir, et l'on constate une tendance générale à l'obsession au sujet de certains problèmes et au repli sur soi. Mais, en même temps, cette époque est pleine de promesses et d'opportunités, car bon nombre d'acteurs et de responsables s'efforcent de réaliser les rêves des citoyens et de répondre à leurs aspirations. Si tous les acteurs concernés coopèrent et que nous réussissons à mobiliser toutes les bonnes volontés, aussi bien au niveau de chaque pays que dans les échanges entre nations, nous pourrions créer un monde meilleur, fait de paix, d'opportunités et de dignité pour tous.

23. *Projection d'une brève vidéo sur le forum politique de haut niveau pour un développement durable.*

Messages de participants au forum politique de haut niveau pour un développement durable

24. **M. Lauber** (Suisse), Vice-Président, rend compte des résultats de la réunion de hauts responsables tenue la semaine précédente, et déclare qu'un changement de stratégie s'impose si nous ne voulons laisser personne à la traîne. Il est capital de maintenir la direction politique actuelle – chefs d'État et de gouvernement – en charge du processus de mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030, et tous les acteurs – gouvernements, entreprises, société civile – doivent y contribuer. L'expérience acquise grâce au forum de 2016 sera très précieuse pour les sessions à venir et la réussite du Programme à l'horizon 2030. Par conséquent, il est temps de renforcer l'engagement politique de chacun et de donner au forum les moyens de remplir son mandat.

25. Le forum a étudié le Rapport annuel du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans le sens de la réalisation des objectifs de développement durable (E/2016/75) – rapport fondé sur la proposition de cadre d'indicateurs mondiaux, et qui a constitué le premier bilan de la situation actuelle, au niveau mondial, concernant les 17 objectifs. Ce rapport montre que l'environnement mondial n'est pas favorable à la réalisation des objectifs : en effet, la croissance économique est faible; les inégalités s'accroissent; les pays en développement parviennent au terme du cycle des produits de base; les nouvelles technologies peuvent être génératrices de chômage; le risque de maladies infectieuses est élevé; enfin, la sûreté et la sécurité sont en recul dans de nombreuses régions.

26. Dans ce contexte, il y a un besoin urgent de données ventilées concernant l'ensemble des groupes vulnérables. Un effort global, coordonné par la Commission de statistique de l'ONU, est nécessaire pour améliorer la disponibilité et la qualité des données et permettre des décisions éclairées. Il faut renforcer les capacités dans le domaine des statistiques, à tous les niveaux, afin de continuer à assurer un suivi global du nouveau Programme. Pour ce faire, il faudra renforcer les instituts et bureaux nationaux de statistique.

27. L'intégration reste le défi à relever, pour les pays développés comme pour les pays en développement. À tous les niveaux, des processus décisionnels intégrant, participatifs et multipartites sont essentiels pour que chacun respecte ses engagements et que personne ne soit laissé pour compte. Les défis d'élimination de la pauvreté et de satisfaction des besoins fondamentaux sont liés et doivent

être relevés grâce à des réformes structurelles garantissant l'équité et l'intégration à tous les niveaux.

28. Nos efforts doivent concerner avant tout les plus exclus : nous devons placer les populations les plus marginalisées en tête de nos préoccupations pour la réalisation du Programme. Pour ce faire, il faut investir dans l'éducation, le renforcement des capacités, la santé, la sécurité alimentaire, la nutrition, les moyens de subsistance de chacun et l'accès à des énergies renouvelables; il faudra également s'efforcer de promouvoir la résistance aux évolutions lentes et aux chocs. La dimension de l'égalité des sexes doit être prise en compte, et une approche fondée sur les droits de l'homme devra être adoptée afin de garantir l'accès aux services et à la réalisation des programmes.

29. La dissociation de la croissance économique et de la dégradation de l'environnement est à la base du développement durable. Il est essentiel de respecter les limites de la planète en développant l'efficacité de l'utilisation des ressources au niveau mondial, afin d'atteindre l'objectif « Travail décent et croissance économique ». Il est essentiel d'intégrer le secteur privé à ce processus d'instauration d'une économie durable. Des pratiques agricoles durables, des politiques climatiques appropriées, des océans et des écosystèmes terrestres sains sont des éléments fondamentaux pour apporter la sécurité alimentaire aux plus vulnérables. Tous les acteurs concernés – des pouvoirs locaux aux groupes ayant des besoins particuliers – doivent s'engager dans cette action.

30. Soulignant l'importance de l'autonomisation économique des femmes et de leur participation, à tous les niveaux, à la vie politique, économique et publique, ainsi que la nécessité d'éliminer la discrimination, la violence et toute pratique illégale et préjudiciable à l'égard des femmes, M. Lauber ajoute que la dimension de l'égalité entre les sexes devrait être intégrée aux stratégies et plans de mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030, et faire partie intégrante, également, d'une véritable révolution en matière de données sur les deux sexes.

31. Un partenariat mondial revitalisé est nécessaire si nous voulons réaliser notre ambitieux programme mondial. Un environnement économique international qui sache faire appel durablement aux moyens commerciaux et financiers du secteur privé, la coopération et le commerce au service du développement, et une attention particulière aux besoins de ceux qui ont le plus de retard sont autant d'éléments qui contribueront à résoudre les problèmes de mobilisation de moyens. De même, des systèmes fiscaux équitables, la lutte

contre les flux financiers illicites et les transferts de bénéfices répréhensibles de la part des entreprises sont essentiels à une saine mobilisation de moyens financiers pour la mise en œuvre de notre Programme.

32. Le Mécanisme de facilitation des technologies, son forum annuel multipartite sur les sciences, les technologies et l'innovation, et sa plateforme en ligne sont autant d'instruments importants pour la mise en œuvre nationale et locale des objectifs de développement durable. Outre les transferts Nord-Sud, la coopération Sud-Sud a aussi une importance fondamentale pour optimiser les acquis des sciences, des technologies et de l'innovation.

33. L'interface annuelle science/politique, visant à identifier les nouveaux problèmes, doit refléter les résultats d'un processus global dans lequel sont engagés une gamme importante de scientifiques, de générateurs de savoir (y compris les savoirs traditionnels) et de responsables des politiques.

34. Enfin, le *Rapport 2019 sur le développement durable mondial* devrait aborder les questions émergentes, mais aussi les principaux obstacles scientifiques à la réalisation du Programme – et ce, afin d'informer les concepteurs des différentes politiques.

35. **M. Palma Cerna** (Honduras), Vice-Président, évoque quelques autres questions abordées lors de la réunion des hauts responsables, et déclare notamment que la nécessité de concrétiser par une action, au niveau national, la prise de conscience mondiale du Programme à l'horizon 2030 a été examinée. Pour une appropriation des objectifs de développement durable et de leurs interconnexions, il importe de se fonder sur les situations, les valeurs et les cultures nationales et locales et d'éviter les schémas prédéfinis. À la base, le fait de se concentrer sur les catégories vulnérables est essentiel; les médias et l'éducation en matière de développement durable ont également une grande importance. La transparence et la responsabilité ont été reconnues comme deux principes majeurs pour la réalisation des objectifs.

36. Concernant l'intégration des objectifs de développement durable aux politiques, stratégies et plans nationaux, et l'intégration des trois dimensions du développement durable, il a été souligné que la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030 dépendait de la capacité à intégrer le cadre mondial aux plans nationaux et infranationaux. L'importance d'un renforcement de la cohérence des politiques dans tous les secteurs a été également soulignée, de même que la nécessité d'utiliser tous les instruments de gouvernance disponibles pour

intégrer les objectifs aux politiques, aux programmes et aux institutions à tous les niveaux de gouvernance.

37. Concernant la coopération verticale pour la réalisation des objectifs de développement durable, l'accent a été mis sur le rôle crucial des pouvoirs locaux et sous-nationaux, qui sont au premier plan pour le traitement de la plupart des problèmes et sont légitimes pour garantir une approche du développement axée sur les peuples. Cependant, les autorités locales et infranationales ne sont pas souvent prises en compte, comme elles devraient l'être, pour l'élaboration des politiques au niveau national. Il faut également déployer davantage d'efforts pour relier les niveaux local et international.

38. En ce qui concerne l'engagement multipartite, l'importance de la participation de l'ensemble des acteurs concernés à la prise de décisions a été soulignée. La société civile a un rôle essentiel à jouer pour faire progresser la réalisation du Programme à l'horizon 2030, notamment par la mise en place de plateformes de suivi. Il a été noté que de nombreuses entreprises avaient commencé à étudier l'impact des objectifs de développement durable sur leur activité, et à les intégrer à leurs plans, notamment par l'élaboration d'indicateurs.

39. Un effort mondial est nécessaire pour l'amélioration de la qualité et de la disponibilité des données en vue d'évaluer les progrès et de prendre des décisions éclairées. S'il importe de disposer de données pour le suivi et l'analyse, il est tout aussi important d'avoir des données permettant le contrôle, la planification et la gestion. Il faut tout particulièrement éviter d'accroître la charge des rapports, pour chaque pays, et d'exploiter pleinement les dispositifs de rapport existants. Les examens nationaux doivent être solides, volontaires, efficaces, participatifs, inclusifs, transparents et intégrés à d'autres activités de suivi et d'examen. Ce processus doit reposer sur des données ventilées, sur une évaluation de la base au sommet et les contributions sous-nationales. Une fois le premier ensemble de données disponible, il importera d'identifier les lacunes et de déterminer de quelle manière les examens en question pourraient être encore plus utiles, à l'avenir, pour la communauté internationale.

40. Concernant les petits États insulaires en développement, il a été reconnu que le contenu du Programme à réaliser à l'horizon 2030 était tout à fait conforme aux Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (modalités dites SAMOA, selon le sigle anglais), et ces deux instruments (Programme 2030 et SAMOA) devraient être considérés comme

complémentaires. Il a été également souligné que le changement climatique était l'une des préoccupations majeures des petits États insulaires en développement, et que l'atténuation du changement climatique par tous les pays serait un élément crucial pour l'existence même de chaque pays. La mobilisation de crédits et de ressources en général reste un grand défi pour les petits États insulaires en développement; la grande vulnérabilité de ces États aux catastrophes naturelles doit être prise en compte lorsque l'on envisage la sortie de ces pays de la catégorie « pays les moins avancés ». En outre, étant donné que les indicateurs traditionnels ne reflètent pas forcément les réalités auxquelles font face des populations très dispersées, il conviendrait probablement d'élaborer de nouveaux indicateurs, plus adaptés à la situation des petits États insulaires en développement.

41. Il faudrait également accorder une attention particulière aux pays connaissant une situation spéciale, une situation conflictuelle ou post-conflictuelle. La réussite de ces pays dépendra très largement d'un partenariat mondial renforcé, et notamment d'un renforcement des capacités, de transferts de technologies, d'une aide technique et financière, de la facilitation de leur commerce et de la coopération internationale en matière de lutte contre les flux financiers illicites.

42. Les engagements pris en matière d'aide publique au développement doivent être respectés. Il a été noté que, bien que de nombreux pays à revenu intermédiaire aient considérablement progressé sur le plan économique au cours de ces dernières décennies, ils sont toujours confrontés à des problèmes considérables et craignent de tomber dans « le piège du revenu intermédiaire ».

43. Les organisations et les initiatives régionales, qui constituent un instrument important pour aborder les priorités et problèmes régionaux, pour encourager une action collective et s'attaquer aux problèmes transfrontaliers, ont un rôle essentiel à jouer pour l'intégration des objectifs de développement durable aux plans de développement nationaux, et le renforcement de la capacité des États à mettre en œuvre le Programme à l'horizon 2030. Il a été noté que les forums régionaux pour le développement durable, d'ores et déjà mis en place dans toutes les régions dotées de commission régionales, jouaient un rôle actif en matière de mobilisation des énergies pour la réalisation du Programme à l'horizon 2030.

Déclaration du Premier ministre norvégien

44. **M^{me} Solberg** (Norvège), Premier ministre et Coprésidente du Mouvement des défenseurs des objectifs de développement durable des Nations Unies, déclare qu'il est urgent de traiter les problèmes économiques, sociaux et environnementaux que connaissent tous les peuples de la planète, et d'accorder une attention particulière aux groupes marginalisés, dans les contextes les plus fragiles.

45. Les objectifs de développement durable, qui sont universels, répondent très directement aux causes de la crise mondiale actuelle et ne pourront être atteints que par la coopération de tous. L'appropriation de l'ensemble de ces objectifs, non seulement par les dirigeants mais également par tous les citoyens de la planète, est essentielle pour mobiliser les efforts encore nécessaires. À cet effet, les consultations de tous les acteurs concernés dans le monde doivent se poursuivre, de même que les efforts de sensibilisation à ces problèmes et de développement des connaissances en la matière; M^{me} Solberg fait observer que les objectifs de développement durable vont être intégrés aux programmes scolaires, en Norvège. Le secteur privé s'en empare, et un nombre croissant d'entreprises s'efforcent d'aligner leur stratégie commerciale sur les objectifs; de même, les 22 pays qui se sont portés volontaires pour procéder à un examen national apportent la preuve que leur gouvernement s'approprie cette question.

46. Si des mesures concrètes doivent être prises pour instaurer un monde plus durable, ce processus doit être mené par tous les pays et à tous les niveaux de la société. Notant plusieurs exemples précoces d'initiatives dans cette direction de la part du secteur privé, la Première ministre norvégienne ajoute que le Forum parlementaire bipartite sur les objectifs de développement durable qui s'est tenu en République de Corée en est une excellente illustration. Les dirigeants politiques doivent concrétiser leur volonté par l'adoption de lois, de politiques et de plans concrets et veiller à leur financement et à leur application. À cet égard, M^{me} Solberg souligne l'importance de la génération de revenus au niveau national, d'une bonne gestion des ressources existantes et d'une aide internationale au développement afin qu'il n'y ait pas de laissés-pour-compte.

47. Une solidarité internationale doit être mise en place. Dans de nombreux secteurs, il ne suffira pas d'assurer les activités traditionnelles; il faudra aussi des partenariats innovants, avec la participation des entreprises, d'organisations de la société civile et des milieux éducatifs et universitaires pour trouver des solutions efficaces et durables aux niveaux local, national et mondial. L'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination, déjà bien

établie, est un très bon exemple de partenariat international et intersectoriel, qui devrait être imité; à cet égard, la seule limite est celle de notre imagination.

48. Les objectifs de développement durable vont orienter notre planète dans des directions nouvelles et effectivement durables; nous avons là notre feuille de route pour l'avenir. La réalisation de ces objectifs est la mission majeure des générations actuelles.

Déclaration de la Vice-Présidente du Viet Nam

49. **M^{me} Dang Thi Ngoc Thinh** (Viet Nam), Vice-Présidente, déclare que la première année de la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030 a clairement montré l'importance d'une volonté politique forte de la part des États Membres et du système des Nations Unies. Cependant, il importe tout autant de changer nos modes de pensée en matière de développement. Premièrement, c'est une approche globale et multidimensionnelle qui s'impose si nous voulons relever les défis du développement durable. Deuxièmement, les objectifs de développement durable ne pourront être atteints que dans un contexte de paix et de sécurité, et dans le respect du droit international. Troisièmement, la participation de tous les acteurs concernés – gouvernements, collectivités et populations – est essentielle pour faire en sorte que le développement durable profite également aux plus vulnérables.

50. Les objectifs de développement durable doivent être intégrés aux stratégies et politiques de développement de l'ensemble des nations. La coopération internationale et l'aide des pays développés en direction des pays en développement sont indispensables à la mise en œuvre de tous les objectifs. L'idée de ne « laisser personne à la traîne » montre bien la résolution de la communauté internationale dans le sens d'engagements à l'échelle mondiale – tels que ceux inscrits dans la réalisation du Programme à l'horizon 2030, dans l'Accord de Paris et le Programme d'action d'Addis-Abeba adopté par la troisième Conférence internationale sur le financement du développement –, autant d'engagements qui doivent se concrétiser et donner des résultats tangibles.

51. Pour concrétiser cet impératif éthique, nous devons aider les plus démunis et les plus défavorisés et instaurer le principe de justice à l'échelle mondiale. Les dirigeants et les décideurs devront élaborer des politiques et créer un environnement favorable afin d'éliminer les inégalités, de protéger les plus vulnérables et de leur permettre de développer leur potentiel. Des efforts devront être déployés au niveau mondial pour instaurer l'égalité des chances, et

les pays développés devront contribuer à la mise en place d'un environnement international pacifique, et aider les pays en développement en termes de financement, de technologies et de renforcement des capacités.

52. Le Viet Nam a déjà déployé un maximum d'efforts pour progresser dans ces directions. Les réformes globales mises en œuvre dans le pays depuis 1986 ont apporté des changements considérables – notamment une baisse du taux de pauvreté, qui est passé de 60 % en 1986 à moins de 4,5 % en 2015. Les objectifs de développement durable sont actuellement intégrés aux stratégies et plans de développement socioéconomique du pays. Au Viet Nam, nous considérons que le peuple est le moteur du développement. Alors que l'égalité des droits est déjà garantie à tous les citoyens par la Constitution vietnamienne et notre appareil juridique, des projets et programmes spéciaux sont mis en œuvre pour les catégories vulnérables – notamment deux programmes nationaux visant spécifiquement à réduire l'écart entre zones urbaines et zones rurales. Cependant, il reste encore beaucoup à faire, et, pour le Viet Nam, la réalisation des objectifs de développement durable est un défi particulier du fait du ralentissement récent de la croissance économique.

53. Le Viet Nam attend avec intérêt de connaître l'expérience des autres pays et espère que cela engendrera de nouvelles idées et des solutions innovantes en vue de renforcer l'action des Nations Unies. M^{me} Dang a la conviction que le soutien et l'aide que le Viet Nam a obtenus de la part des Nations Unies par le passé, et pour lesquels le pays est très reconnaissant, se poursuivront, et que les Nations Unies, et en particulier le Conseil, joueront encore un rôle majeur pour aider les États Membres à réaliser le Programme à l'horizon 2030.

La séance est levée à 10 h 10.